

Équipements et services partagés

- ✓ environnement calme et verdoyant
- ✓ accès à un jardin privatif
- ✓ ménage des espaces partagés par une société extérieure (1 fois/mois)
- ✓ locaux sécurisés
- ✓ livres
- ✓ télévision/Wifi
- ✓ console de jeux vidéo et jeux vidéo
- ✓ abonnement à une plateforme de streaming
- ✓ babyfoot
- ✓ association sportive du personnel
- ✓ parking gratuit

Intéressé(e) ? Contactez la DRH :
secretariat.rhos@ght94n.fr

Pavillon en coliving situé
17, rue du Général Leclerc
94510 La Queue-en-Brie



Qu'est-ce que le coliving ?

Vous êtes recruté(e) sur le site Les Murets des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne, vous exercez un métier « en tension » et vous cherchez un logement ?

*L'hôpital peut vous aider en mettant à votre disposition un pavillon dans une nouvelle forme de collectivité alliant espaces privés et espaces partagés : **le coliving**.*

Est-ce pour moi ?

Le pavillon meublé a une surface de 160 m² situé au sein de l'hôpital et peut accueillir 5 professionnels.

L'offre de coliving peut vous être proposée lors de votre recrutement et/ou lors de la pérennisation de votre emploi :

- ✓ si vous exercez un métier considéré comme en tension aux Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne
- ✓ et si vous accédez à votre premier emploi, êtes en contrat d'allocation d'étude et pré-recruté(e) ou êtes dans une situation de transition

Pour combien de temps ?

L'offre de coliving est temporaire.

Selon les cas, votre contrat de location pourra s'échelonner de quelques mois à un an.

Cette offre est conditionnée à votre emploi au sein de l'hôpital.

Quel loyer ?

Votre loyer mensuel (charges comprises) sera compris entre 220 et 300 € (tarif indicatif susceptible d'évoluer), selon la taille de votre chambre.

Le pavillon



Salon, salle à manger.



Cuisine équipée.



Une des 2 salles de bain.



Jardin privatif.



Une des 5 chambres.